

Le bien être à l'école

1) Introduction : définitions, citations, chiffres ...

Le bien-être renvoie à un degré de satisfaction individuel, des élèves ou des personnels, dans différents aspects de la vie scolaire. Le climat scolaire, quant à lui, ne se réduit pas à un indicateur agrégé des niveaux de bien-être individuels.

Sa définition fait intervenir des dimensions collectives, en rapport avec les relations entre les élèves, les enseignants, les parents, etc. Fabrice Murat et Caroline Simonis-Sueur. Éducation & formations (2015).

On constate un faible sentiment d'appartenance à l'école en France (41 % contre 73 % pour la moyenne des pays de l'OCDE) Enquête PISA (2015).

Un peu plus de 60 % de filles et 40 % de garçons se disent très angoissés avant un contrôle, même s'ils se sont bien préparés

2) Historique

1936 : Jean Zay allonge la scolarité à 14 ans et développe les méthodes actives avec l'introduction des enseignements sportifs, de culture...

1947 : Plan Langevin Wallon prend en compte l'élève dans son développement.

1960 : Avec la massification et la diversité socio-culturelle = augmentation du chômage, mais aussi augmentation générale du niveau d'instruction.

1985 : Problématiques telles que le décrochage et la violence qui vont forcer la remise en cause des politiques éducatives pour mieux répondre aux besoins des élèves.

1989 : La loi d'orientation de L. Jospin va représenter un tournant en plaçant pour la première fois l'élève au centre du système éducatif en prenant en compte le développement de l'enfant. Construction du projet d'établissement pour développer le sentiment d'appartenance et mieux s'adapter à l'élève et garantir la réussite de tous pour donner du sens à la scolarité.

3) Enjeux

Erick Prairat: la logique des besoins

Sécurité : Se sentir protégé, soutenu, accueilli (idée d'une hospitalité éducative)

Besoin d'appartenance : Appartenir à un groupe, être-avec, normes et valeurs partagées, groupe de pairs

Besoin de reconnaissance : Estime de soi, confiance, avoir une place

Besoin de pouvoir : Penser, s'exprimer, communiquer, s'impliquer, décider, choisir

Des comparaisons internationales ont montré que les pays ayant les meilleures performances scolaires, sont aussi ceux dans lesquels le bien-être subjectif des élèves est le plus élevé (Pays-Bas, Danemark, Canada, Finlande..)

La question du bien-être à l'école concerne toute la communauté éducative :

- Il est nécessaire de rester attentif aux besoins des élèves et considérer l'élève dans sa globalité
- Permettre aux parents de rentrer dans l'école
- Travailler sur les compétences psychosociales des élèves
- Modifier les pratiques d'évaluation
- Valoriser les activités collectives

BACRO, FERRIERE, FLORIN, GUIMARD, Le bien-être des élèves à l'école et au collège : validation d'une échelle d'évaluation multidimensionnelle et analyses différentielles (2014). L'éducation et la formation doivent également œuvrer à l'épanouissement des personnes afin qu'elles puissent réaliser leur potentiel et vivre pleinement leur vie et, au-delà, participer activement à la vie économique et sociale. Considérer les enfants comme acteurs de leur développement et les aider à développer leurs compétences cognitives, expressives et sociales, tout en favorisant leur bien-être dans un monde en pleine évolution sociale, économique, technologique qui constitue un enjeu essentiel pour l'éducation et la formation des adultes de demain.

Catheline Nicole, Souffrance à l'école, (2016) montre par des facteurs scolaires multiples que l'école crée un mal-être chez l'élève (poids de la notation, pression des parents, relations pédagogiques...).

M. Duru-Bellat et D. Meuret, les sentiments de justice à et sur l'école (2009) => s'élève contre une conception réductrice de la justice qui serait d'assurer une « bonne égalité des chances », alors que l'école « doit garantir une égalité indépendante du mérite, qui soit aussi une égalité de dignité en dépit du mérite de chacun » et qu'il faudrait que « le modèle de la compétition équitable ne [soit] pas, à lui seul, toute la justice scolaire ». Les auteurs mettent l'importance sur le principe d'égalité, le respect et la satisfaction des besoins pour permettre un sentiment de justice.

C. Gueguen, Pour une enfance heureuse (2016). Il est important de créer un sentiment de justice à l'école => Développement du bien-être et du climat scolaire : reconnaissance, bienveillance, rapport effectif nécessaire au développement de l'adolescence/enfance (prendre en compte l'élève).

Corrélation entre qualité de vie des enfants et performance scolaire + importance de développer des dispositifs pour valoriser les compétences sociales et émotionnelles des élèves qui permettent d'avoir un impact positif sur soi-même

Bien-être et réussite scolaire sont étroitement corrélés : le bien-être est en effet une condition préalable indispensable à la réussite et la réussite est essentielle au bien-être. L'activité physique améliore l'apprentissage et la concentration. Des relations solides et sûres donnent aux élèves les ressources émotionnelles nécessaires pour sortir de leur « zone de confort » intellectuel et découvrir de nouvelles idées et

façons de penser, ce qui est fondamental pour la réussite scolaire. (CNESCO, étude sur le bien-être, 2017).

Corrélation entre bon climat scolaire et bien-être à l'école.
Agir sur le climat scolaire c'est :

- améliorer le bien-être des élèves et des personnels
- diminuer l'absentéisme, les violences, et le harcèlement

La justice scolaire : C'est ce qui va aider les élèves à comprendre le sens des règles, des droits, des devoirs et à acquérir les compétences sociales nécessaires pour un comportement juste avec autrui.

La prévention des violences : Un plan de prévention à l'école prend en compte le harcèlement, la lutte contre toute forme de discrimination, la gestion de crise dans la classe et dans l'école.

La stratégie d'équipe : C'est l'attention portée à l'accueil, l'accompagnement, la mutualisation pluri-professionnelle, la cohérence et la cohésion, la parole d'acteurs, le bien-être des personnels.

La qualité de vie à l'école : C'est l'attention portée à la qualité des temps, des espaces, à la convivialité scolaire et au bien-être.

4) Politiques actuelles

2011 : La réforme des procédures disciplinaires met en avant la mesure de responsabilisation de l'élève, la clarification des règles et la limitation des exclusions temporaires. Objectif d'une sanction réellement éducative (2014).

2013 : La loi de refondation de l'école affirme l'objectif « d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire, en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ». = favoriser le bien-être des élèves.

2015 : Réforme du collège : EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), Parcours, Socle commun + évaluations par compétences = évaluation positive

5) Les actions du CPE

Extrait de la circulaire de missions des CPE (2015)

Contribuer à la qualité du climat scolaire

Ils participent à la prévention et à la lutte contre toutes formes de discrimination, d'incivilité, de violence et de harcèlement.

Ils conseillent l'équipe éducative et le chef d'établissement dans l'appréciation des mesures éducatives et de réparation ainsi que dans l'appréciation des sanctions disciplinaires.

Les CPE ont également un rôle dans la prévention et la gestion des conflits. Ils contribuent à la qualité du climat scolaire qui garantit des conditions optimales pour les apprentissages et la vie collective de l'établissement.

Extrait du référentiel de compétences - CPE (2013)

C1 : Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

C2 : Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement

C3 : Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement

1) Un diagnostic partagé

Les indicateurs sont définis collectivement :

- Des éléments objectifs : Données « vie scolaire » : signalements absence, incidents, rapport, sanctions. Qualité du climat scolaire de l'établissement. Place de la justice scolaire au sein de l'établissement.
- Des éléments subjectifs: perception par les élèves de leurs expériences scolaires et la valeur émotionnelle qu'il leurs attribue et plus largement perception par l'ensemble de la communauté éducative.

2) Axes de travail

Pour œuvrer au bien-être de leurs élèves, les écoles doivent tout d'abord aider chaque élève à se sentir reconnu et considéré comme une personne à part entière et faire en sorte que la scolarité ait un sens et un but pour eux.

Axe n°1 : Inscrire le bien-être à l'école comme priorité à l'école

Travail avec l'ensemble de la communauté éducative sur le projet d'établissement (axe sur le climat scolaire : mise en avant du bien être à l'école)

- Organiser des consultations, des enquêtes d'opinion et des référendums
- Organiser des groupes de réflexion pour laisser la place à la parole de l'élève
- > **objectif** : Donner la possibilité à tous les membres de la communauté scolaire de participer véritablement à la prise de décision au sein de l'EPLE (sentiment de confiance et de participer collectivement à la vie de l'école)

Organiser collectivement :

- Le temps de travail et les pauses des élèves
- Penser à des méthodes pédagogiques propices à la création d'un climat positif en classe et au bien-être
- Prendre des mesures pour réduire l'anxiété des élèves liée aux examens et aux contrôles en introduisant des formes d'évaluation moins stressantes (évaluations formatives, évaluations par les pairs par exemple) et en associant les élèves à l'identification de leurs propres besoins en la matière
- Améliorer l'environnement physique de l'établissement afin qu'il soit plus convivial pour les élèves (par exemple, nouveau mobilier et nouveaux

aménagements, espaces moquetés, couleurs adaptées, toilettes sécurisées, espaces récréatifs)

- Penser à la cantine scolaire en encourageant une alimentation plus saine (par exemple en évitant les aliments trop sucrés et trop salés et les graisses saturées)

-> **objectif** : Apporter les changements et les améliorations qui favoriseraient le plus le bien-être des élèves

Axe n°2 : Œuvrer avec l'ensemble de la communauté éducative à favoriser le bien-être au sein des EPLE

Travailler dans le cadre du CESC sur les questions de bien-être (exemple : concernant une alimentation saine, l'activité physique, la consommation de substances, les relations positives). Proposer des actions avec des associations ou le dispositif de réussite éducative.

Créer un environnement accueillant (exemple en proposant des activités constructives : des clubs, des sociétés, des groupes d'intérêts et des associations) notamment grâce au CVC, CVL, MDL

Introduire des méthodes de gestion des conflits et des approches du harcèlement mises en œuvre par les élèves eux-mêmes (par exemple, médiation par les pairs, justice réparatrice)

Travailler et sensibiliser les équipes d'assistants d'éducation lors des formations à la question du bien-être et de son importance (être vigilant sur les phénomènes de harcèlement et de violence dans la cour, être force de proposition pour apporter des améliorations sur la question du climat scolaire)

Travailler en collaboration avec les parents pour améliorer les résultats et la motivation des élèves, sur des questions comme une alimentation saine, une utilisation sûre d'internet et la communication entre la maison et l'école.

-> **objectif** : Développer une « culture » du bien-être à l'échelle de l'école et mobiliser l'ensemble de la communauté éducative